

PROJET URBAIN HEBERT

DIALOGUE CITOYEN

Poursuite de la consultation des habitants



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PARTICIPATIF N°4

Mercredi 20 novembre à 18h30

École Normale Sociale, 2 Rue de Torcy



Site Hébert : 32 à 66 rue de l'Évangile – 20 à 24 rue Cugnot - Paris 18^{ème}

Pour plus d'informations www.espacesferroviaires.fr

MAIRIE DE PARIS



18^e
MAIRIE

NORD
EST
PARIS
DES NOUVEAUX QUARTIERS
MÉTROPOLIENS

ESPACES
FERROVIAIRES

SNCF
IMMOBILIER

NOMBRE DE PARTICIPANTS : une 30aine de personnes (hors animateurs)

L'ÉQUIPE-PROJET :

Aménageur :

- **Virginie Rooryck-Llorens**, Espaces Ferroviaires, Directeur de projet urbain
- **Pierre Magdelaine**, Espaces Ferroviaires, Chef de projet urbain
- **Hugo Morcel**, Espaces Ferroviaires, Chef de projet urbain

Équipe projet :

- **Loïc Bonin**, Atelier Jacqueline Osty et Associés, Paysagiste
- **Benjamin Lampaert**, Atelier Jacqueline Osty et Associés, Paysagiste
- **Hélène Guillemot**, Agence LAQ, Urbaniste - Architecte

Équipe de l'étude d'impact santé :

- **Camille Bellois**, Energies demain

Équipe d'ateliers scolaire :

- **Isabelle Charlot**, architecte

Équipe de concertation :

- **Camille Tchounikine**, Agence Traitclair
- **Marieke Verbrughe**, Agence Traitclair



OBJECTIFS

- Présenter l'avancement du projet, notamment les travaux de démolition ainsi que la démarche d'Étude Impact Santé
- Présenter la démarche d'atelier avec les scolaires
- Échanger sur les espaces publics du futur quartier

POINT D'AVANCEMENT DU PROJET

LE CADRE DU DIALOGUE CITOYEN

Pierre Magdelaine, chef de projet chez Espaces Ferroviaires, introduit ce quatrième atelier dans le cadre de la démarche de dialogue citoyen, qui se déroulera tout au long de la conception du projet. Cette démarche a été engagée à la suite de la concertation réglementaire entre 2016 et 2018 sur le plan guide (balades, atelier, réunions).

LES TRAVAUX DE DÉMOLITIONS

L'entreprise de démolition PREMYS a démarré en novembre 2019 les travaux de démolitions de la première phase du projet (démolition totale de la « halle rouge » et démolition partielle de la « halle grise », avec conservation des locaux de la Police Régionale des Transports). Ces travaux se dérouleront jusque février-mars 2020.

Une nouvelle rampe d'accès chantier sera créée si besoin sur la rue de l'Évangile, au niveau du carrefour avec la rue Moussorgski. Les bâtiments sont essentiellement en métal, implantés sur des dalles de béton, ce qui limite les nuisances sonores. Certains travaux pourront être néanmoins bruyants, tel que l'usage de brise-roche-hydraulique pour fragmenter les dalles en béton et éventuelle fondations profondes, ainsi que le concassage des bétons. En effet, afin de réutiliser ce béton sur place et limiter notamment les mouvements de camions, le béton issu des travaux de démolition sera concassé pour une réutilisation en structure des futures voiries. Le concasseur sera installé à distance des habitations et équipements scolaires, et le concassage sera réalisé autant que possible pendant les vacances scolaires, afin de limiter la gêne pour les enfants.

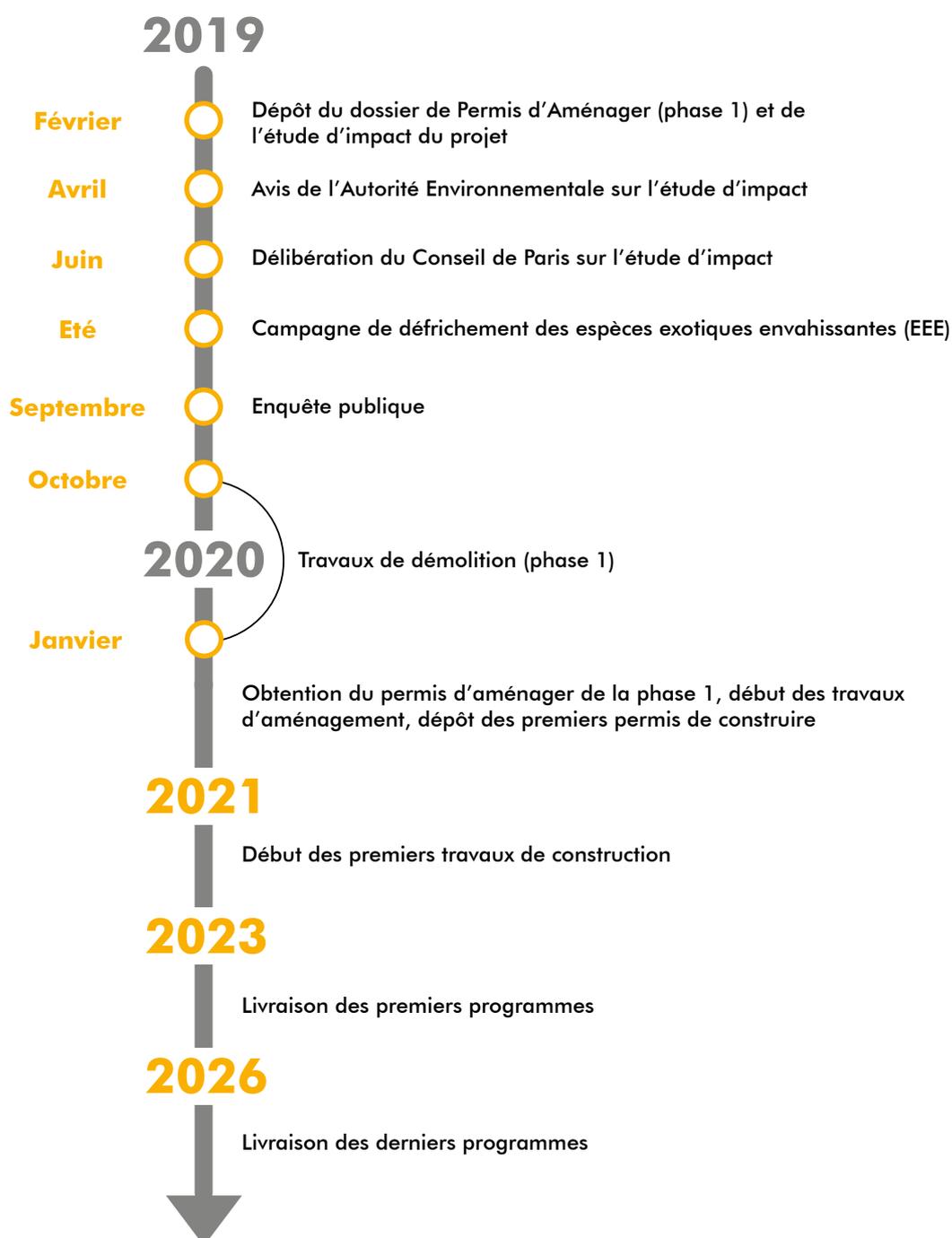
Espaces Ferroviaires préviendra les riverains en amont des travaux les plus bruyants, qui seront programmés de manière à limiter la gêne générée. Une lettre d'information sera distribuée dans le quartier et par mail.



POINT D'AVANCEMENT DU PROJET

PLANNING

La première phase des travaux de démolition sera terminée en 2020. Les travaux d'aménagements et de terrain seront initiés en 2021. Les premiers travaux de constructions débuteront en 2022 pour livrer les programmes entre 2024 et 2027.



POINT D'AVANCEMENT DU PROJET

TEMPS D'ÉCHANGES

Où sera situé le tunnel du Charles de Gaulle Express ?

Il passera entre deux bâtiments situés dans la dernière phase du projet, au nord du site, sous la promenade plantée.

Comment est traité la différence de niveaux entre la rue de l'Évangile et le site ?

Aujourd'hui, le terrain du site Hébert est plat, alors que la rue de l'Évangile descend progressivement jusqu'à se trouver à 4m environ en dessous du niveau du site. Le projet vise à reconnecter le quartier à la rue de l'Évangile avec des rues remontant en pente douce vers l'intérieur du quartier et les voies ferrées.

Quelles sont les grandes lignes du projet ?

Un quartier mixte sera créé sur le terrain de 5,2 hectares s'étendant de la rue Cugnot à la rue de l'Évangile. La programmation comprend des bureaux, des logements, des commerces, des activités et de la logistique, une crèche, un local associatif et un local dédié à l'enseignement. A terme, 1500 habitants et 3000 salariés résideront et travailleront sur le site Hébert. 19 000m² d'espaces publics sont prévus, dont 11 000m² d'espaces verts, composés d'un square central, un jardin le long des voies ferrées et des mails/promenades. L'objectif est que la moitié des surfaces des futurs espaces publics et des lots privés soient végétalisés à 50%.

Quelles hauteurs sont prévues ?

Les hauteurs des bâtiments de maisons de ville de 2-3 étages à 4 émergences ponctuelles de 11 étages donnant sur les voies ferrées et le square.

Dans les logements construits, quel est le pourcentage de logements sociaux ?

Le programme de logement prévoit 60% de logements sociaux, 10% de logements intermédiaires et 30% de logements « libres ».

Quelle marge de manœuvres avons-nous maintenant sur les hauteurs et les espaces verts ?

Un plan guide, qui définit l'organisation générale du quartier, des futurs espaces publics et des constructions a été adopté en 2018, à la suite d'une concertation de 18 mois.

L'enquête publique organisée dans le cadre de l'instruction du permis d'aménager déposé en février 2019 a été l'occasion de faire remonter quelques observations portant essentiellement sur le programme de logements sociaux et sur les transports en communs, et dans une moindre mesure sur les espaces verts. Une réponse sera apportée à ces observations.

Est-ce qu'une école sera prévue ?

L'école prévue sur le projet Chapelle Charbon permettra d'accueillir les élèves des futurs quartiers Hébert et Chapelle Charbon.

L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le projet Hébert a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Santé, Environnement et Aménagement Durable » de l'agence régionale de santé (ARS) qui prône l'inscription de la santé au cœur des nouveaux projets d'aménagement. Cette nomination se traduit par le co-financement d'une démarche d'EIS (Evaluation d'Impact sur la Santé) qui sera menée sur le projet Hébert de décembre 2019 à juin 2020. Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), l'EIS est « une combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger les effets possibles d'une politique, d'un programme ou projet sur la santé de la population et la distribution de ces effets au sein de la population ». Prenant la santé au sens large comme le « bien-être physique, mental et social » (OMS,1999), l'EIS doit ainsi identifier les conséquences positives et/ou négatives du projet sur la qualité de vie de ses futurs habitants mais aussi des riverains actuels afin de les maximiser, réduire.

COMMENT EST RÉALISÉE L'EIS?

L'EIS vise à répondre à la question suivante : **le projet d'aménagement urbain Hébert peut-il avoir des conséquences quotidiennes positives et/ou négatives sur votre qualité de vie ?**

Des recommandations seront établies en co-construction avec les parties prenantes du projet et les citoyens afin que le projet puisse réduire ses potentiels effets négatifs et optimiser ses potentiels effets positifs.

Des ateliers publics seront ainsi prévus au second trimestre 2020.

L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

On identifie les thématiques qui ont le plus de risques/chances d'être impactés par le projet ET qui influencent votre qualité de vie

On analyse ces thématiques

- À un stade initial (aujourd'hui)
- A posteriori (projection)

On élabore des recommandations pour réajuster le projet avec ces enjeux globaux de qualité de vie

CO-CONSTRUCTION

- avec les parties prenantes du projet
- avec les citoyens



PAR QUI EST RÉALISÉE L'EIS DU PROJET HÉBERT ?

Une équipe composée de plusieurs compétences au sein d'Energies Demain, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) et l'Institut Paris région est chargée par Espaces Ferroviaires de réaliser cette évaluation d'impact sur la Santé.



L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

TEMPS D'ÉCHANGES

Quand va être prévu cette évaluation d'impact sur la santé, est-ce qu'elle comprend les travaux ?

La démarche accompagnera l'intégralité du projet y compris les travaux. Les déterminants de santé (éléments du projet pouvant avoir un impact sur la santé) étant très nombreux, la démarche se concentrera sur une sélection de facteurs les plus importants et sur lesquels le projet peut agir.

Par rapport au chemin de fer, la SNCF avait réalisé une étude sur les effets du diesel des trains sur l'asthme, cette étude a-t-elle abouti ?

Espaces Ferroviaires n'a pas connaissance de cette étude et va consulter la SNCF à ce sujet.

Pourquoi cette démarche est-elle réalisée maintenant ? S'agit-il d'une démarche obligatoire ?

Il n'y a aucune obligation réglementaire à réaliser une EIS, qui est une démarche encore très novatrice et peu pratiquée en France. Espaces Ferroviaires est à l'initiative de cette démarche sur ce projet Hébert, qui a été engagée à la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Santé, Environnement et Aménagement Durable lancée par l'ARS et de l'ADEME et remportée par le projet Hébert. Cet AMI a été l'occasion pour Espaces Ferroviaires de découvrir les démarches d'EIS.

Est-ce que l'étude sera rendue publique ?

Les résultats seront rendus publics, c'est une des conditions du partenariat avec l'ADEME et l'ARS.

Est-il prévu d'étudier l'impact du projet sur l'effet d'ilot de chaleur urbain (ICU), qui est un sujet très important ?

Une étude sur les îlots de chaleurs a été réalisée en réponse aux observations de l'autorité environnementale sur l'étude d'impact du projet. Les modélisations des ICU étant encore peu abouties, il s'agit d'une étude estimative. Celle-ci conclut à une baisse d'environ 10 degrés l'été pendant la nuit.

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ATELIERS SCOLAIRES

LES ACTIONS MENÉES AUPRÈS DE LA JEUNESSE

Isabelle Charlot, architecte spécialisée autour des publics des jeunes/ des personnes âgées a animé une démarche dans deux établissements scolaires du quartier Hébert, deux classes de CM2 de l'école Evangile et deux classes de troisièmes du collège Mayer entre 2016 et 2018. **Cette démarche vise à sensibiliser les jeunes à la question urbaine et les aider à comprendre le projet Hébert.**

Pour chaque classe, 4 ateliers ont été réalisés et conclut par une réunion de restitution à laquelle les parents sont invités.



TROIS ETAPES DE LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE D'ATELIERS SCOLAIRES

LES THÈMES TRAITÉS PAR LES ÉLÈVES

le square



Imaginer un jardin public de proximité qui profite à chacun (3^{ème})

la promenade faisceau



Aménager une promenade / détente le long des rails (CM2)

l'occupation des rdc



Comment animer les pieds d'immeubles en répondant aux besoins des habitants (3^e et CM2)

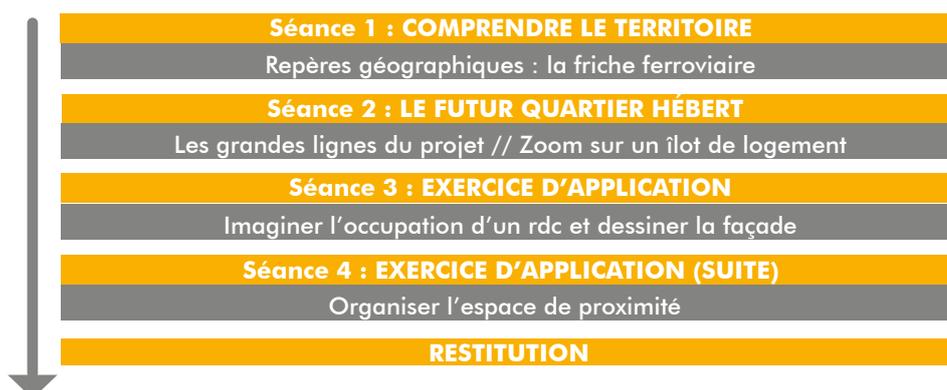
À travers le projet Hébert, les ateliers sont également l'occasion d'aborder les sujets suivants :

- l'écologie urbaine
- la concertation
- les citoyennetés et les usages dans la ville
- les bases de la culture urbaine
- les métiers qui font la ville

ZOOM SUR UNE ACTION

L'an dernier en mai-juin 2019, les CM2 de l'école Evangile, de classe d'Audrey Lelong ont travaillé sur l'aménagement du rez-de-chaussée. La pédagogie vise à être la plus active tout en recherchant des connaissances sur la ville ainsi que leur vécu. Ils ont travaillé sur la vie des rez-de-chaussée : comment en faire des lieux de vie, des lieux de convivialité intérieur et extérieur.

La trame des séances a été la suivante :



PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ D'ATELIERS SCOLAIRES

SYNTHÈSE

- Des groupes de jeunes participatifs et enthousiastes
- Une bonne adhésion des enseignants qui a permis un travail dans des conditions optimales
- Des projets d'une grande qualité

SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS SUR

le square



Diversifier les ambiances pour que chacun s'y sente bien et y trouve son compte.

la promenade faisceau



Rythmer la promenade en ménageant des vues sur le trafic ferroviaire.

l'occupation des rdc



Des bibliothèques, des lieux de rencontre pour animer le quartier.

TEMPS D'ÉCHANGES

Pourquoi ce choix de tranche d'âge CM2 et troisième ?

Le choix des classes a été réalisé en interne des établissements scolaires. Espaces Ferroviaires a souhaité travailler avec des scolaires à proximité du site.

Est-ce qu'on évoque avec les enfants les pratiques des garçons et des filles, qui sont très différentes dans l'espace public ?

Oui, c'est une question qui a surtout été abordée avec les troisièmes.

En Allemagne, les habitants descendent effectivement au pied de leur immeuble pour se réunir. Cela rejoint les propositions des ateliers scolaires

Est-ce que les avis sont pris en compte ?

Tout comme pour les remarques formulées pendant les ateliers de concertation, il est souvent difficile de pouvoir dire si chaque avis a été pris en compte ou non de manière individuelle. En revanche, il est certain que l'ensemble des avis et des propositions ont permis d'enrichir la conception du projet, de manière itérative.

ÉCHANGES PAR TABLE SUR LES FUTURS ESPACES PUBLICS

PROMENADE DU FAISCEAU

Quelle est la différence avec l'aménagement de la Halle Pajol ? Ils ont été obligés de mettre des terrasses pour empêcher les véhicules motorisés de circuler. Ce sera un espace qui attirera les motos.

Le projet s'inspire de la promenade de la halle Pajol et souhaite à long terme la relier avec les jardins partagés. Cette promenade se différencie de la Halle Pajol par la zone de rencontre prévue, une chaussée partagée en sens-unique limitée à 20km/h avec priorité aux piétons et cycles. Des dispositifs vont être installés pour empêcher l'accès des véhicules aux tronçons de la promenade en voie verte. Elle vise à n'être pas un espace de fond de quartier, mais un lieu de vie attractif, desservant notamment des logements. L'identité de la promenade se construira autour du ferroviaire (utilisation de rails...) avec un alignement d'arbres. Les plantations ont été étudiées avec de basses hauteurs pour créer des perspectives, rapport à la question de la sécurité. Les deux extrémités de la promenade pourront être des jardins partagés, sous réserve de porteurs de projets. La promenade n'est pas trop ombragée pour pouvoir en profiter pendant toutes les saisons. Une grande diversité des assises a été recherchée (s'allonger, sans dossier ou avec...).

Il ne faudra pas oublier les couleurs et les fleurs sur la promenade.

Où seront situées les entrées d'immeubles ? Ainsi que les parkings ?

Elles sont situées du côté de la promenade, tandis que les entrées de parkings seront sur la rue de l'Évangile ou sur la future « rue Hébert ». La promenade du faisceau ne desservira aucune place de parking afin de limiter la circulation automobile sur cette voie.

Si je fais du vélo sur la promenade, elle débouche sur quoi ?

Il sera possible de continuer vers Chapelle Charbon ou la rue de l'Évangile pour continuer vers le 19 ou la gare Rosa Parks, par exemple.

Est-ce qu'il sera prévu des espaces vélos/skate ?

Non, il n'a pas été prévu d'espaces dédiés à la pratique du skate.

SQUARE

Le square comprend un point bas avec une mare, ainsi que deux clairières séparées par un bosquet créant des espaces ombragés. Une des deux clairières n'est pas équipée (pelouse ouverte) programmée tandis que l'autre accueillera un espace de jeux d'enfants complémentaire de celle du futur du parc Chapelle Charbon, accessible à 5 minutes à pied. L'ensemble du cœur de quartier sera piéton.

Qu'est ce qui est prévu pour la sécurité des jeux d'enfants dans le square ?

Le square sera fermé et une petite clôture est prévue autour des aires de jeux.

MERCI À TOUS !

**UN PROCHAIN ATELIER SUR L'ÉVALUATION
D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS) EST PRÉVU
AU SECOND TRIMESTRE 2020, LA DATE SERA
COMMUNIQUÉE DÈS QU'ELLE SERA CONNUE.**

**L'ENSEMBLE DES COMPTES-RENDUS DE LA
CONCERTATION ET DE LA DÉMARCHE DE
DIALOGUE CITOYEN EST DISPONIBLE SUR LE SITE
INTERNET DE LA SNEF :**

<http://www.espacesferroviaires.fr/operation/hebert-o-32>